Extrait du OIEau

http://www.oiagua.eu/contenu/actualites-france-et-international/a/l-observatoire-des-ports-de

De nouvelles prescriptions relatives à la réutilisation des eaux usées pour l'irrigation

- contenu - Actualités France et international -

Date de mise en ligne : mardi 8 juillet 2014

OIEau

Un arrêté interministériel du 25 juin 2014 , modifie l'arrêté du 2 août 2010 relatif à l'utilisation d'eaux issues du traitement d'épuration des eaux résiduaires urbaines pour l'irrigation de cultures ou d'espaces verts.

L'arrêté modificatif prévoit de "supprimer le dossier de demande d'expérimentation pour les systèmes d'irrigation ou d'arrosage par aspersion", le remplaçant par des prescriptions techniques particulières. L'arrêté de 2010 n’autorisait la réutilisation "par aspersion" qu’à titre expérimental, par arrêté préfectoral et après avis favorable de l’Anses.

Copyright © OIEau